



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2001/25
15 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Quarante-neuvième réunion plénière
(Genève, 11-13 juin 2001)

**RAPPORT SUR LA SÉANCE DE LA CEE CONSACRÉE AUX QUESTIONS
DE COMPTABILITÉ NATIONALE INTÉRESSANT LES PAYS
EN TRANSITION, TENUE EN SEPTEMBRE 2000**

Note du secrétariat

INTRODUCTION

1. La séance spéciale de la CEE consacrée aux questions de comptabilité nationale intéressant les pays en transition s'est tenue dans l'après-midi du 29 septembre 2000, dernier jour de la réunion annuelle de l'OCDE sur la comptabilité nationale (26-29 septembre 2000), au siège de l'OCDE. Ont participé à cette séance la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Hongrie, Israël, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. La Division de statistique de l'ONU, le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques étaient également représentés.

2. L'ordre du jour provisoire a été adopté.

ORGANISATION DE LA SÉANCE

3. Les questions suivantes ont été examinées au cours de la séance :

- a) Estimation des stocks dans le contexte des comptes nationaux trimestriels;
- b) Corrections saisonnières des comptes nationaux trimestriels.

4. Le débat s'est déroulé sur la base des communications du FMI et de l'OCDE ainsi que des documents établis par le secrétariat de la CEE et la Croatie.

RÉSUMÉ DU DÉBAT ET PRINCIPALES CONCLUSIONS FORMULÉES À L'ISSUE DE LA SÉANCE

5. Il s'agissait au cours de cette séance de débattre avec les représentants des pays en transition des aspects théoriques et pratiques de l'estimation des variations des stocks et des corrections saisonnières dans le contexte des comptes nationaux trimestriels. La séance offrait également l'occasion aux pays d'échanger des données d'expérience sur la façon dont ils avaient abordé ces deux questions. La plupart des pays en transition d'Europe centrale et orientale ont commencé à établir des comptes nationaux trimestriels au milieu des années 90 et ont fait depuis lors des progrès considérables. Il n'en demeure pas moins certains problèmes et questions à résoudre ici ou là.

6. L'estimation de la variation des stocks est un élément de poids dans le calcul du PIB. Certes les variations ne constituent qu'une petite fraction du PIB, mais elles peuvent accuser des fluctuations très marquées et passer d'un solde positif très élevé à un solde négatif tout aussi important, et de ce fait influencer fortement sur les mouvements du PIB. L'évaluation de la variation des stocks présente des difficultés particulières; les problèmes rencontrés sont les mêmes que dans le cas de la comptabilité annuelle mais ils prennent relativement plus d'importance dans un contexte trimestriel en raison de la volatilité des variations.

7. Les aspects à la fois théoriques et pratiques de l'estimation de la variation des stocks sont analysés en détail dans deux ouvrages récents, le Manuel d'Eurostat sur les comptes nationaux trimestriels et le projet de Guide du FMI pour l'élaboration des comptes nationaux trimestriels. Lors de son intervention, le représentant du FMI a exposé la méthode recommandée dans ce guide pour estimer les variations de stocks et en a également donné un exemple numérique. Dans sa communication, la Croatie a présenté la méthode qu'elle avait utilisée pour établir des comptes nationaux trimestriels.

8. Au cours du débat qui a suivi, il a été relevé que l'estimation des gains et pertes de détention sur les biens stockés prend beaucoup d'importance en période de forte inflation. Les représentants de la République tchèque et de la Hongrie ont informé les participants qu'ils avaient suivi la méthode du FMI. La Croatie a elle aussi appliqué les recommandations du FMI. Dans le cas de la Hongrie, toutefois, les résultats n'étaient pas très satisfaisants et une nouvelle méthode était envisagée. Les participants ont noté que la principale difficulté, pour estimer les variations de stocks, tenait aux données de base existantes. Les relevés trimestriels des stocks constituent la principale source de données, mais lorsqu'il s'agit de petites entreprises, ces données sont obligatoirement des estimations. Certains pays utilisent la "méthode des résidus" pour estimer les variations de stocks dans les comptes nationaux trimestriels. Il a également été souligné que si la méthode d'estimation des stocks en comptabilité nationale était explicite en théorie, elle n'était pas toujours facile à appliquer dans la pratique en raison du manque de données.

9. Un certain nombre de raisons d'être importantes des comptes nationaux trimestriels, qu'il s'agisse par exemple de donner une idée de l'évolution de l'économie ou de déceler des renversements de tendance dans le cycle économique, peuvent se trouver fortement compromises

si l'on ne tient pas compte de l'oscillation saisonnière des données. Dans sa communication, le représentant de l'OCDE a souligné que le problème posé par les corrections saisonnières des séries chronologiques tenait moins à la façon de s'y prendre qu'à la mise au point des données et séries chronologiques. Les principaux critères auxquels devaient satisfaire les données de base utilisées pour l'analyse des séries chronologiques ont été énoncés : l'exactitude et la comparabilité dans le temps, et un laps de temps minimal considéré comme indispensable pour analyser les séries chronologiques selon différentes méthodes. Un autre impératif majeur est l'utilisation d'indices des prix appropriés et la construction d'indices. On applique ensuite des programmes classiques, le X12-ARIMA par exemple, pour procéder aux corrections saisonnières des séries chronologiques.

10. Normalement, la longueur indispensable des séries chronologiques pour procéder à des corrections saisonnières est de cinq fois au moins la longueur de l'oscillation saisonnière pour les versions de X11-ARIMA appliquées sur des unités centrales et de trois fois la longueur de cette oscillation pour les versions de X11-ARIMA et X12-ARIMA appliquées sur PC. Il a également été relevé qu'il était dans bien des cas nécessaire de procéder à un traitement préalable ou un ajustement des données après qu'elles ont été recueillies et avant qu'elles ne soient utilisées pour suivre et analyser les fluctuations sur le court terme des séries chronologiques de données économiques.

11. Au cours du débat qui a suivi, plusieurs participants ont formulé des observations au sujet de la correction des variations saisonnières dans le contexte des comptes nationaux trimestriels. Les participants se sont informés mutuellement des méthodes qu'ils utilisaient pour procéder aux corrections saisonnières des séries chronologiques ainsi que des problèmes qu'ils avaient rencontrés pour les appliquer, et ils ont cité à titre d'exemple le traitement des "valeurs aberrantes", la possibilité de disposer de séries chronologiques courtes, la discontinuité des séries, notamment. Il a été relevé dans ce contexte que le choix du modèle était très important si la série chronologique était discontinue. Les participants ont également débattu de la question de savoir si les pays devaient ou non publier à la fois des données corrigées des variations saisonnières et des données qui ne l'étaient pas; il fallait, à leur avis, publier les deux catégories de données étant donné qu'il existait deux types d'utilisateurs. Quant à la question de savoir qui devait procéder aux corrections saisonnières, ils ont estimé que l'institution la mieux placée pour le faire était le producteur de données étant donné que ces corrections nécessitaient souvent des informations supplémentaires. De surcroît, il fallait également de procéder à l'analyse des données de la série chronologique.

12. Les participants ont par ailleurs été informés des travaux de l'OCDE concernant la correction saisonnière des séries de données sur la production industrielle de certains pays en transition d'Europe centrale et orientale et de la Fédération de Russie. Le débat auquel les représentants des pays présents ont participé activement a été très constructif.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX FUTURS

13. Les participants ont insisté sur l'importance d'organiser régulièrement des séances spéciales consacrées à la comptabilité nationale à l'intention des pays en transition et des autres pays intéressés et sur la nécessité de prolonger l'initiative prise par la CEE d'organiser des séances spécialement destinées à ces pays afin de leur permettre d'exposer leurs vues sur les questions qui les intéressaient. Ils ont également fait valoir que la plupart des questions débattues au cours

des réunions consacrées à la comptabilité nationale et auxquelles participaient à la fois des pays développés et des pays en transition avaient également de l'importance pour ces derniers mais que le débat sur certaines questions se situait souvent à un niveau très élevé comparé à la réalité ou aux priorités immédiates des pays en transition.

14. Plusieurs participants ont également noté que certaines questions de comptabilité nationale, relativement nouvelles pour les pays en transition, appelaient à un débat plus approfondi. Celui-ci devrait être précédé d'un exposé de la question, d'un plus grand nombre d'explications, voire de la présentation d'exemples. C'est pourquoi il a été proposé de revenir plus en détail, au cours des séances spéciales destinées uniquement aux pays en transition, sur un certain nombre de questions déjà débattues dans des réunions de plus large envergure auxquelles participaient des pays développés et des pays en transition. Il pourrait s'agir par exemple du traitement des plans d'option sur titres, de celui des sociétés offshore ou du commerce électronique. Plusieurs questions intéressant particulièrement les pays en transition ont été proposées pour la prochaine séance organisée par la CEE, à savoir : a) l'estimation de la formation brute de capital fixe; b) la productivité du secteur des administrations publiques; c) les problèmes rencontrés pour l'élaboration des comptes financiers; et d) l'exhaustivité des comptes. Les participants ont décidé d'un commun accord qu'une ou deux de ces questions seraient retenues pour la prochaine séance organisée par la CEE une fois que le secrétariat de la CEE aurait pris l'avis de tous les pays en transition.

15. Les participants ont approuvé la proposition visant à ce que la séance spéciale de la CEE, consacrée aux questions de comptabilité nationale intéressant les pays en transition, et la Réunion de l'OCDE sur la comptabilité nationale, qui aurait lieu à Paris le 12 octobre 2001, soient organisées l'une à la suite de l'autre. Ils ont donc recommandé que cette séance spéciale soit inscrite au programme de travail de la Conférence pour 2001/2002.
